

ACADÉMIE : SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE : FICHE DE LIAISON EN VUE DE L'AFFECTATION EN 6^{ème} DANS UN COLLÈGE PUBLIC ⁽¹⁾ – Volet 2

Année scolaire 2020-2021

A - Élève	
Nom : <input type="text"/>	Nom d'usage : <input type="text"/>
Prénoms(s) : <input type="text"/>	Niveau ou cycle : <input type="text"/>
Sexe: M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Né(e) le : <input type="text"/> Lieu de naissance : <input type="text"/>
École : <input type="text"/>	
Adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire : <input type="text"/>	

B – Collège public de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire ⁽²⁾
<input type="text"/>

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE

C – Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
D – Formation demandée pour la classe de 6^{ème} ? <i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6^{ème} (à l'échelle du département)</i>
Formation : <input type="text"/>
E – Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6^{ème} ? <i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6^{ème} (à l'échelle du département)</i>
Langue vivante (obligatoire) : <input type="text"/> Langue vivante (facultative*) : <input type="text"/>
<i>(*) À préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2^{ème} langue vivante en classe de 6^{ème}</i>

F – Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur
Nom du collège public : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>
Code postal : <input type="text"/> Commune : <input type="text"/>
Motif(s) de la demande de dérogation :
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS)
<input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
<input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité
<input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours particulier
<input type="checkbox"/> Élève sollicitant une affectation dans le dispositif « Horaires aménagés Musique/Danse »
<input type="checkbox"/> Situations particulières étudiées au cas par cas

G – Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA)
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
*SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté
<i>Si vous avez répondu « OUI », il n'est pas utile de remplir le cadre « F – Demande de dérogation ».</i>
H – Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ?
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
*MDPH : maison départementale des personnes handicapées
<i>Si vous avez répondu « OUI », il n'est pas utile de remplir le cadre « F – Demande de dérogation ».</i>

I – Signature des responsables de l'élève		
Attention : la signature de l'ensemble des responsables légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA		
Noms Prénoms	Signatures	Date
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les droits d'accès et de rectification des responsables des élèves à l'égard du traitement des données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.

⁽¹⁾ Ne présage pas d'une décision de passage en 6^{ème}.

⁽²⁾ Le collège de secteur est celui du secteur géographique correspondant à l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire.